



# Programme d'actions

Validé en Bureau le 26 août 2013

# Fiche action n°1 : Réalisation d'une stratégie en faveur de la biodiversité

DEFI 1 : PRESERVER ET GERER A LONG TERME NOS PATRIMOINES

ORIENTATION STRATEGIQUE : PROTEGER LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITE

**Axe de travail : Consolider et capitaliser la connaissance sur la biodiversité**

## Contexte :

Le Syndicat du Pays de Beauce agit depuis longtemps en faveur de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité (Action 22 de sa Charte de développement). Le territoire du Pays est concerné par plusieurs sites d'importance communautaire au niveau européen, constituant le réseau des sites écologiques appelé Natura 2000. La Zone de protection spéciale « Beauce - Vallée de la Conie » (classée en 2006 au titre de la directive « oiseaux ») concerne 41 communes sur les 82 du Pays. Le Pays en a porté la réalisation du document d'objectifs. Deux sites classés par arrêté ministériel en 2011 au titre de la Directive européenne « Habitat » concernent également le Pays, la Zone spéciale de conservation (ZSC) « Vallée du Loir et affluents aux environs de Châteaudun » et la ZSC « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents ». Le Pays souhaite poursuivre son action en faveur de la biodiversité par la cartographie d'une trame verte et bleue, visant à mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les projets de territoire portés par les différents acteurs de l'aménagement.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	Améliorer la connaissance et la protection de la biodiversité
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	Cartographie d'une trame verte et bleue + définition d'un programme opérationnel
Modalités de réalisation (Comment ?)	- Réalisation d'une étude permettant de définir la trame verte et bleue et un programme d'actions - Conduire des actions de sensibilisation pour porter à connaissance la TVB
Délais de réalisation (date début - date fin)	2013 – 2014 (étude) 2014 – 2020 (programme opérationnel)
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce (étude) A définir suite à l'étude (programme opérationnel)
Partenariat à développer	Chambre d'agriculture, associations naturalistes
Coût prévisionnel	A définir

## Les projets réalisés ou en cours sur le territoire :

- Diagnostic biodiversité (Coopérative de Boisseaux)
- Diagnostic biodiversité (fédération des chasseurs)
- DOCOB ZPS Beauce Vallée de la Conie

## Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Prise en compte de la trame verte et bleue dans les projets d'aménagement et d'urbanisme	Nombre de communes concernées par la TVB ayant pris en compte la TVB dans leur document d'urbanisme ou projets d'aménagement	Enquête par mail auprès des maires + Analyse des PLU si absence de réponses au rapport au « porter à connaissance » de l'Etat
Efficacité : Respect du délai de réalisation de la TVB et du budget	Durée et coût de l'action	Comptages internes
Efficience : Engagement des acteurs dans la conception de la TVB	Nbre de participants aux réunions durant l'étude et durant la mise en œuvre / nbre de réunions	Comptage interne

## Fiche action n°2 : Mener des actions de sensibilisation de la population aux bonnes pratiques environnementales

DEFI 1 : PRESERVER ET GERER A LONG TERME NOS PATRIMOINES

ORIENTATION STRATEGIQUE : PROTEGER LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITE

**Axe de travail : Mieux gérer les espaces naturels**

Contexte : L'engagement du Pays dans la protection des milieux naturels et de la biodiversité doit être mieux connu des habitants. L'exemplarité des collectivités est une condition pour amener les habitants à prendre mieux en compte cette problématique dans leurs pratiques et avoir ainsi une incidence positive sur l'environnement.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	Protéger les milieux naturels
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	Diffusion d'informations sur les pratiques écoresponsables, formations des élus et des habitants par des spécialistes sur des thématiques (eau, mobilité, rénovation de l'habitat, énergie, jardinage, etc.)
Modalités de réalisation (Comment ?)	Organisation de sorties nature, réalisation et diffusion d'outils de communication (guides, site internet, affiches, kakémonos, jeu concours), Animations lors d'évènements (fêtes de villages, troc plantes, etc.), former des bénévoles au sein du Conseil de développement pour réaliser des animations auprès des habitants
Délais de réalisation (date début - date fin)	2013 - 2020
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce
Partenariat à développer	Communes, CdC, CR, CG28, CMA, CCI, CA, Associations, etc.
Coût prévisionnel	A définir au budget annuel

### Proposition d'actions :

Organisation d'une journée de sensibilisation des élus à la « gestion durable des espaces verts dans les petites communes » au printemps 2014, lors de l'inauguration de la plantation de rosiers de Beauce à Denonville. Les agents municipaux seraient également invités.

### Les projets réalisés ou en cours sur le territoire :

- Projection-débat le 13 avril 2012 à l'Espace Dagrion (Auneau) : « une énergie durable pour tous » dans le cadre de la semaine du développement durable – 20 personnes
- Débat sur la transition énergétique le 05 juin 2013 (Allaines-Mervilliers) – 40 personnes
- 

### Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Sensibilisation des habitants à la protection des milieux naturels et de la biodiversité	Nombre de personnes ayant participé aux sorties (visites, etc.), ayant reçu une information	Comptage des participants (feuille de présence) Comptage des outils de communications distribués Comptage du nombre de visite sur la page du site internet dédié
Efficacité : Implication des collectivités dans la sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques environnementales	Nombre de collectivités ayant accueilli ou participer à une action de sensibilisation de la population aux bonnes pratiques environnementales	Comptage interne (nombre de collectivités ayant accueilli ou organisé un évènement)
Efficience : Respect du budget	Coût de l'action / budget alloué	Calcul interne

## Fiche action n°3 : Communiquer sur les fiches architecturales et paysagères

DEFI 1 : PRESERVER ET GERER A LONG TERME NOS PATRIMOINES

ORIENTATION STRATEGIQUE : GERER DURABLEMENT NOTRE URBANISATION ET NOTRE BATI

**Axe de travail : Favoriser la qualité des formes urbaines et du bâti**

Contexte : Le Syndicat du Pays de Beauce à réaliser des fiches architecturales et paysagères en 2007 en partenariat avec le CAUE d'Eure-et-Loir ; Il s'agit aujourd'hui de diffuser les guides réalisés auprès des acteurs de la construction et des habitants afin que l'information soit mieux connue et puisse être mise en œuvre pour améliorer les pratiques locales.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	Améliorer les pratiques architecturales actuelles et préserver l'identité des villages beaucerons
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	Sensibilisation des habitants, des professionnels et des élus
Modalités de réalisation (Comment ?)	Diffusion des fiches architecturales Réalisation d'animations, expositions, film... Création d'un CD pouvant être distribués par les communes aux habitants, promoteurs et artisans Mise en évidence des fiches architecturales sur classeur dans les salles d'attentes des mairies
Délais de réalisation (date début - date fin)	2014 – 2016
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce
Partenariat à développer	Communes, CMA28, CAPEB, CAUE...
Coût prévisionnel	A définir

### Proposition d'actions :

Etudier la proposition du bureau d'études « la Fabrique du lieux » pour valoriser les fiches architecturales et paysagères. Les idées doivent encore être affinées pour préciser ce que souhaite le Pays. La Chambre de Métiers pourrait être sollicitée pour communiquer auprès des artisans (Voir à Mme Jobard). Le CAUE pourrait être sollicité pour réaliser des animations. Il est proposé d'organiser des réunions cantonales avec les secrétaires de mairie pour leur présenter les actions du Pays et les inciter à renseigner les habitants sur les fiches architecturales. Un support de présentation des fiches architecturales sous forme de classeur pourrait faire l'objet d'une commande groupée par le Pays pour les communes intéressées (faire établir un devis

### Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Prise en compte améliorée de la qualité architecturale et paysagère dans l'urbanisme local	Nbre de communes ayant intégré des règles spécifiques à l'architecture et au paysage dans leur PLU Nbre de communes ayant annexés les fiches architecturales au PLU	Enquête par mail auprès des Maires + analyse des PLU
Efficacité : Diffusion de l'information aux habitants	Nbre d'habitats ayant reçu des informations sur les fiches architecturales Nbre de communes ayant affichées les fiches (ou le classeur) dans leur hall	Enquête par mail auprès des mairies ayant distribués CD ou fiches (photocopies) + Comptage lors de distributions des fiches ou d'animations
Efficiace : Moyens mis en œuvre	Nbre de fiches distribuées/Nbre de personnes sensibilisées	Comptage interne

# Fiche action n°4 : Accompagner les élus vers un urbanisme de qualité favorisant la qualité de vie et limitant les impacts environnementaux

DEFI 1 : PRESERVER ET GERER A LONG TERME NOS PATRIMOINES

ORIENTATION STRATEGIQUE : GERER DURABLEMENT NOTRE URBANISATION ET NOTRE BATI

**Axe de travail : Favoriser la qualité des formes urbaines et du bâti**

Contexte : La pression démographique qui s'exerce sur le territoire en raison de sa proximité d'agglomérations (IDF, Orléans, Chartres) a longtemps conduit à une urbanisation mal maîtrisée par les petites communes. Depuis quelques années, les documents d'urbanisme couvrent un peu mieux le territoire et les communes ont des outils pour faire face à la périurbanisation. Il s'agit plus aujourd'hui d'accompagner les élus, lors de la construction d'un nouveau lotissement par exemple, vers un urbanisme de qualité respectant la morphologie des villages beauceron et garant de la qualité des paysages et de l'environnement.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	Promouvoir un urbanisme local de qualité favorisant la qualité de vie et limitant les impacts environnementaux
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	Actions de conseil auprès des élus et réalisation d'animations Faire connaître les guides existants (fiches archi, fiches CAUE et DDT)
Modalités de réalisation (Comment ?)	Soutien aux élus lors de l'élaboration, la révision ou la modification des documents d'urbanisme. Organisation de sorties, d'ateliers sur l'urbanisme Financement d'un chargé de mission en urbanisme
Délais de réalisation (date début - date fin)	2010 – 2020
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce
Partenariat à développer	CAUE, CG28, Communautés de communes, DDT
Coût prévisionnel	Intégré au sein du poste « chargé de mission »

## Proposition d'actions :

Organisation d'une réunion thématique par an à destination des élus en partenariat avec le CAUE, sur un thème choisi en commission ou en bureau.

## Les projets réalisés ou en cours sur le territoire :

- Journée Habitat avec Guy Taieb Conseil (21 octobre 2011)

## Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Amélioration des compétences en urbanisme des élus	Nbre d'élus ayant participé à des formations en urbanisme	Comptages internes
Efficacité : Meilleur soutien en matière d'urbanisme sur le territoire	Nombre de projets d'urbanisme où est associé le Pays (hors PPA) Nombre d'animations réalisées	Comptages internes
Efficience : Participation des élus aux animations	Nombre d'animations/nombre d'élus sensibilisés	Comptages internes

# Fiche action n°5 : Accompagner les communes dans les travaux d'isolation des bâtiments publics

DEFI 1 : PRESERVER ET GERER A LONG TERME NOS PATRIMOINES

ORIENTATION STRATEGIQUE : GERER DURABLEMENT NOTRE URBANISATION ET NOTRE BATI

**Axe de travail : Favoriser la performance énergétique du bâti**

Contexte : La maîtrise des coûts énergétiques, la lutte contre le réchauffement climatique et la nécessité d'exemplarité pour les collectivités locales ont incité le Pays de Beauce à encourager l'efficacité et la sobriété énergétiques des bâtiments publics. Le Contrat régional de Pays permet ainsi de soutenir la performance énergétique dans les constructions neuves et de soutenir les travaux d'isolation dans les bâtiments publics et les logements sociaux.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	Economies de chauffage et lutte contre le changement climatique
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics locaux
Modalités de réalisation (Comment ?)	- Réalisation de diagnostics, de travaux et/ou changement de mode de chauffage - Hiérarchiser les actions à réaliser après étude
Délais de réalisation (date début - date fin)	2010 – 2020
Maîtrise d'ouvrage	Collectivités
Partenariat à développer	ADEME, EIE ...
Coût prévisionnel	Enveloppe du contrat de Pays (407 000€ pour 2010-2014). Enveloppe à définir pour 2015-2020.

## Proposition d'actions :

Communiquer sur les actions inscrites dans le contrat de Pays via les lettres aux élus, par mail ou en envoyant aux mairies les plaquettes réalisées par le Conseil régional.

## Les projets réalisés ou en cours sur le territoire :

- Construction d'un accueil périscolaire à Baudreville (CCBJ)
- Construction d'un accueil périscolaire à Denonville
- 5 logements locatifs à caractère social (Theuville, Allaines, Voise et Louville la Chenard)
- 2 salles polyvalentes (Oysonville et Allaines-Mervilliers avec installation d'une chaudière bois déchiqueté)
- 1 équipement culturel : médiathèque de Janville
- 3 Mairies : Fresnay l'Evêque, Terminiers, Levesville la Chenard

## Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Economie d'énergie dans les bâtiments publics	Economies réalisées au sein des bâtiments améliorés	Bilan à demander aux collectivités ayant réalisé des travaux au sein de leur patrimoine bâti
Efficacité : Amélioration des performances énergétiques (de 2 classes pour la rénovation)	- Nombre de bâtiment neufs atteignant la catégorie A (<50kwp/h/m <sup>2</sup> ) ou B (<90) - Nombre de bâtiments rénovés atteignant la classe c (<150) - Nombre de classes gagnées après rénovation	A demander aux bénéficiaires de l'aide (Questionnaire)
Efficiéce : Rentabilité des investissements	Moyen attribués à l'action/nombre moyen de classes énergétiques gagnées par les bâtiments Temps de retour	Calcul à effectuer après demande aux communes de la progression en classes énergétiques du bâtiment

# Fiche action n°6 : Encourager les propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement

DEFI 1 : PRESERVER ET GERER A LONG TERME NOS PATRIMOINES

ORIENTATION STRATEGIQUE : GERER DURABLEMENT NOTRE URBANISATION ET NOTRE BATI

**Axe de travail : Favoriser la performance énergétique du bâti**

Contexte : L'amélioration de la performance énergétique de l'habitat résidentiel existant constitue l'effort le plus important à mener pour réduire la précarité énergétique des ménages modestes et avoir un impact important sur la consommation d'énergie, souvent fossile, et les émissions de gaz à effet de serre. Le chauffage occupe en moyenne 69% des dépenses énergétiques d'un ménage. L'isolation du logement constitue souvent le moyen le plus efficace pour réduire la consommation d'énergie, mais seul le diagnostic énergétique permettra de connaître la meilleure solution pour le ménage. Il s'agit de faire connaître les aides existantes aux ménages pour la réalisation de ces diagnostics et pour la réalisation de travaux.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	Economies d'énergie fossiles pour le chauffage et lutte contre le changement climatique
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments privés
Modalités de réalisation (Comment ?)	Conseils aux particuliers, aides aux travaux, sensibilisation Faire connaître les aides disponibles (bilan énergétique financé par le CR par exemple)
Délais de réalisation (date début - date fin)	2014 – 2020
Maîtrise d'ouvrage	Communautés de communes, Propriétaires occupants, bailleurs
Partenariat à développer	EIE28, ANAH, Communautés de communes
Coût prévisionnel	A définir

## Proposition d'actions :

Proposer aux CdC de mettre en place une permanence de l'EIE28. Préparer un courrier avec une indication de budget. Voir si le contrat de Pays peut donner une aide aux CdC. Réalisation d'une thermographie par canton et par an.

## Les projets réalisés ou en cours sur le territoire :

- Projection-débat le 13 avril 2012 à l'Espace Dagon (Auneau) : « une énergie durable pour tous » dans le cadre de la semaine du développement durable – 20 personnes
- Débat sur la transition énergétique le 05 juin 2013 (Allaines-Mervilliers) – 40 personnes-

## Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Economie d'énergie pour les familles	Economies réalisées au sein des bâtiments améliorés	Bilan à demander aux familles du Pays ayant réalisés des travaux subventionnés par l'Anah ou à l'Anah directement
Efficacité : Amélioration des performances énergétiques	Nombre de bâtiments rénovés atteignant la classe B (<90kwhp/h/m <sup>2</sup> ) ou C (<150) Nombre de classes gagnées après rénovation	A demander à l'ANAH (questionnaire)
Efficience : Meilleure sensibilisation des habitants	Moyens attribués à l'action/nombre d'habitants ayant bénéficié de conseils	Comptage interne, après demande à l'Espace info énergie 28 du nombre de personnes conseillées sur le territoire

## Action n° 7 A : Encourager les synergies permettant d'organiser l'offre et la demande en produits locaux

DEFI 2 : DEVELOPPER DES FILIERES ECONOMIQUE DURABLES

ORIENTATION STRATEGIQUE : DEVELOPPER DES LOGIQUES DE FILIERES ECONOMIQUES

**Axe de travail : Développer et organiser les circuits courts et encourager la transformation alimentaire à partir des productions agricoles locales**

### Contexte :

Souhaitant limiter les distances du transport des productions agricoles vers les consommateurs, le Pays souhaite mettre en œuvre des actions qui permettront d'organiser une filière d'approvisionnement local pour la restauration collective locale. Une meilleure connaissance des producteurs locaux et de la demande potentielle concernant leur production doit être recherchée. Parallèlement, il s'agit d'encourager les collectivités du territoire à promouvoir des modes d'approvisionnement en circuits courts et à soutenir les projets de transformation locale des productions agricoles alimentaires.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les producteurs à développer leur offre pour alimenter le marché local</li> <li>- Réduire les coûts de transport</li> <li>- Proposer des produits de qualité aux consommateurs</li> <li>- Dynamiser une économie de proximité</li> </ul>
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les collectivités à mettre en place des circuits courts d'approvisionnement (cantines, Ehpad, etc.)</li> </ul>
Modalités de réalisation (Comment ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un état des lieux du marché actuel (analyse de l'offre et de la demande actuelle).</li> <li>- Structurer les producteurs (sous forme de coopérative ?)</li> <li>- Centraliser l'offre pour une meilleure visibilité</li> <li>- Intégrer progressivement des clauses spécifiques dans les marchés publics d'approvisionnement.</li> </ul>
Délais de réalisation (date début - date fin)	2014 - 2017
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce
Partenariat à développer	Chambre d'Agriculture 28, Terre d'Eure et Loir, GABEL, producteurs locaux
Coût prévisionnel	Etat des lieux réalisé en interne par le Pays et ses partenaires. Structuration de l'offre : externalisation ? stagiaire au Pays de Beauce ?

### Proposition d'actions :

Créer un groupe de travail (voir si possibilité d'élargir le territoire d'études). Voir si possibilité d'étude pour créer une structure d'achat : comptabiliser les besoins et l'offre locale. Faire un groupe de travail offre et un groupe demande. Proposer un modèle de cahier des charges pour les communes. Travailler en partenariat avec Terre d'Eure-et-Loir.

### Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Développement des productions pour alimenter le marché local	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb de producteurs ayant développé leurs productions pour alimenter le marché local</li> <li>- Nb de producteurs ayant développé leurs productions pour alimenter le marché local</li> </ul>	Enquête auprès de producteurs
Efficacité : Approvisionnement des collectivités auprès des producteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb de collectivités ayant passé des contrats d'approvisionnement avec des producteurs locaux</li> </ul>	Enquête auprès des collectivités et des établissements publics
Efficience : Investissement des producteurs pour développer leur offre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissements réalisés par les producteurs pour développer leur offre (en volume pour répondre aux besoin des collectivités).</li> </ul>	Enquête auprès des producteurs et des collectivités



## Action n°7 B : Favoriser la transformation locale des productions agricoles : création d'une unité de transformation sur le Pays de Beauce

DEFI 2 : DEVELOPPER DES FILIERES ECONOMIQUE DURABLES

ORIENTATION STRATEGIQUE : DEVELOPPER DES LOGIQUES DE FILIERES ECONOMIQUES

**Axe de travail : Développer et organiser les circuits courts et encourager la transformation alimentaire à partir des productions agricoles locales**

**Contexte :** Il n'existe aucune unité de transformation des productions agricoles sur le territoire, que ce soit pour les grandes cultures, les légumes de plein champs, le maraîchage ou la viande. Quelques initiatives isolées existent mais elles ne sont pas suffisantes pour alimenter le marché d'approvisionnement des collectivités. L'idée serait de pouvoir fournir aux collectivités, dans un 1<sup>er</sup> temps, des légumes cultivés et transformés sur le Pays de Beauce : légumes lavés, épluchés et transformés (râpés, tranchés, mixés...).

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la transformation locale des produits agricoles</li> <li>- Créer des emplois</li> <li>- Améliorer l'utilisation des productions locales</li> </ul>
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une unité de transformation du type légumerie de 4<sup>ème</sup> gamme</li> <li>- Réfléchir à la faisabilité d'une cuisine centrale.</li> </ul>
Modalités de réalisation (Comment ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la faisabilité économique de la légumerie</li> <li>- Faire un état des lieux de l'existant et de ce qui se fait déjà en la matière en Eure et Loir et à proximité (départements limitrophes)</li> <li>- Créer un groupe de travail associant tous les partenaires du projet</li> </ul>
Délais de réalisation (date début - date fin)	2014 – 2020
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce
Partenariat à développer	CCI / CMA / CA28 / producteurs
Coût prévisionnel	Réalisation en interne

### Proposition d'actions :

Etudier la possibilité de faire réaliser des repas avec des produits locaux et bio par les prestataires retenus pour la restauration scolaire. Rédiger un cahier des charges commun avec les 5 syndicats scolaires et les groupes pédagogiques du Pays.

### Les projets réalisés ou en cours sur le territoire :

- jardin de Cocagne SOLIBIO fait transformer ses surplus de légumes en soupe, coulis....mais hors du département.

### Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Création d'un site de transformation de produits agricoles et création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb d'emplois créés localement</li> <li>- Nb de producteurs approvisionnant l'unité de transformation</li> <li>- Nb de collectivités s'approvisionnant auprès de l'unité</li> </ul>	Enquête auprès de la future structure
Efficacité : Création d'un groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb de réunions</li> <li>- Nb de participants</li> </ul>	Comptage interne
Effizienz : Rentabilité des investissements pour la création d'une unité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens attribués à l'action / nb d'emplois créés.</li> </ul>	Calcul interne

## Action n°8 : Concevoir des parcours cyclo touristiques pour relier les sites touristiques et patrimoniaux du Pays de Beauce

DEFI 2 : DEVELOPPER DES FILIERES ECONOMIQUE DURABLES

ORIENTATION STRATEGIQUE : DEVELOPPER DES LOGIQUES DE FILIERES ECONOMIQUES

**Axe de travail : Poursuivre la politique de développement touristique**

**Contexte :** Le Pays de Beauce construit depuis 10 ans son développement touristique autour de la « Route du Blé en Beauce ». L'enjeu sera à l'avenir de structurer l'offre et les acteurs touristiques autour de ce thème afin de renforcer la dynamique de développement et proposer un itinéraire et des activités touristiques cohérentes. L'étude de redéfinition de la Route du Blé en Beauce menée en 2010 a permis de définir les objectifs pour y aboutir : développement d'une marque de territoire et structuration d'une véritable offre de loisirs et de découverte identitaire. Des actions sont mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, notamment grâce au recrutement mi-2012 d'un chargé de mission au sein de la Maison de la Beauce, structure porteuse de la Route du Blé en Beauce.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	- Faire découvrir la Beauce - Développer l'économie touristique de proximité (restaurants, hébergements, commerces...) - Attirer les visiteurs en Beauce
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	- Mettre en réseau les sites touristiques et patrimoniaux - Augmenter la fréquentation des sites en générant plus de flux
Modalités de réalisation (Comment ?)	- Créer plusieurs parcours cyclo touristiques thématiques - Constitution d'un groupe de travail par circuit
Délais de réalisation (date début - date fin)	2011 -2020
Maîtrise d'ouvrage	Réflexion : Syndicat du Pays de Beauce Investissements (signalisation, communication, achat de vélos...) : collectivité compétente (CdC)
Partenariat à développer	CDT28/ collectivités concernées, prestataires touristiques, Maison de la Beauce, Conseil Général, Fédération de cyclotourisme
Coût prévisionnel	Réflexion menée en interne Investissement : 7 500 €HT / parcours

Les projets réalisés ou en cours sur le territoire :

- 2 parcours cyclo touristiques créés en 2012 et 2013 sur la Communauté de Communes de la Beauce d'Orgères (signalisation implantée courant été 2013)

Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Création de parcours cyclo touristiques	- Nb de parcours créés - Nb de prestataires concernés	
Efficacité : Création d'un groupe de travail	- Nb de réunions organisées sur le sujet - Nb de partenaires associés	Comptage interne
Efficience : Rapport investissements /fréquentation	- Nb de visiteurs empruntant les parcours - % d'augmentation de la fréquentation dans les sites situés sur les parcours	Enquête auprès des prestataires

## Action n°9 : Mieux connaître les besoins de mobilité des personnes isolées (jeunes, personnes âgées...)

DEFI 3 : RENFORCER LE LIEN SOCIAL A LA FAVEUR D'UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE

ORIENTATION STRATEGIQUE : AMELIORER LA MOBILITE DES HABITATS ET DES ACTIFS

**Axe de travail : Répondre aux besoins de mobilité des personnes isolées**

### Contexte :

Le territoire du Pays de Beauce est soumis à une forte migration pendulaire entre l'Île-de-France et les secteurs d'habitat situés en frange francilienne. En outre, la périurbanisation croissante autour de pôles urbains limitrophes (Chartres, Orléans, Châteaudun) a accru considérablement la part des ménages dépendant de l'automobile pour aller travailler. L'amélioration de la mobilité des habitants et des actifs du territoire est une nécessité devant l'augmentation du coût des carburants. L'accès aux pôles du territoire est également problématique pour les ménages non motorisés (personnes âgées, en insertion professionnelle, jeunes, etc.) qui souhaitent bénéficier des services et des équipements. La réalisation du Schéma local de mobilité en 2010 a permis de définir un programme d'actions visant à diminuer la dépendance à l'automobile des habitants et à encourager des modes de transport collectif ou plus respectueux de l'environnement. Dans le cadre de la réflexion sur l'Agenda 21, la nécessité de mieux connaître les besoins des personnes isolées a été ressentie.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	-Faciliter le quotidien des personnes isolées en améliorant leur mobilité -Rompre l'isolement de ces personnes -Encourager la solidarité et l'entraide au sein des villages -Encourager l'itinérance des services sur le Pays
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	-Trouver des solutions concrètes et adaptées aux problèmes de mobilité
Modalités de réalisation (Comment ?)	-Mieux appréhender les problèmes des familles et leurs besoins en matière de mobilité : diagnostic à construire avec les élus des communes. -Actualiser l'état des lieux de l'offre de transport sur le Pays
Délais de réalisation (date début - date fin)	Mi 2013 – mi 2014
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce
Partenariat à développer	CG28, Communautés de Communes, Communes, organismes d'entraide sociale (secours catholique...)
Coût prévisionnel	-

### Proposition d'action :

Réalisation du guide mobilité

### Les projets réalisés ou en cours sur le territoire :

- Depuis septembre 2010, le Conseil Général met en place un service de transport à la demande (TAD) vers Chartres et les chefs-lieux de cantons, trois jours par semaine.
- Certaines Communautés de communes du Pays de Beauce ont complété ce dispositif par un TAD plus local vers les pôles de services durant les jours de marché (CCBJ, CCBV).

### Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Développement d'une offre de transport adaptée	- Nb de bénéficiaires identifiés - Nb de services mis en place	Enquête auprès des collectivités
Efficacité : Amélioration de la mobilité des personnes isolées	- NB de bénéficiaires empruntant les services de transport - Nb de trajets effectués par semaine sur chaque circuit	Enquête auprès des collectivités
Efficience : Coût investissement / nb de bénéficiaires	- Coût des investissements	Enquête auprès des prestataires

## Action n°10 : Définir une politique locale de Santé à l'échelle du Pays

DEFI 3 : RENFORCER LE LIEN SOCIAL A LA FAVEUR D'UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE

ORIENTATION STRATEGIQUE : POURSUIVRE L'ADAPTATION DES SERVICES A LA POPULATION ET ANTICIPER LES BESOINS

**Axe de travail : Renforcer les services de proximité en matière de santé**

### Contexte :

L'accès aux services de santé doit être renforcé sur le territoire. La désertification médicale est une menace réelle pour l'attractivité du territoire et constitue un enjeu majeur pour la qualité de vie des habitants, notamment pour les familles avec enfants et les personnes âgées qui seront de plus en plus nombreuses à l'avenir. La prévention est apparue comme une politique de santé à renforcer sur le territoire, pour enrayer certaines tendances telle que l'obésité, l'alcoolisme, mais aussi pour favoriser l'apprentissage du goût et d'une consommation durable.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux organiser la prévention santé sur le Pays</li> <li>- Rendre le territoire plus attractif pour les professionnels de santé</li> <li>- Réduire les inégalités territoriales en matière de santé</li> <li>- Travailler en complémentarité avec les Maisons de Santé Pluridisciplinaires</li> </ul>
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en réseau les professionnels de santé</li> <li>- Développer les services de santé</li> </ul>
Modalités de réalisation (Comment ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir un Contrat local de santé avec l'ARS</li> <li>- Organiser des rencontres entre professionnels de santé pour dresser un état des lieux de leurs besoins/attentes.</li> </ul>
Délais de réalisation (date début - date fin)	2015 - 2020
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce
Partenariat à développer	CG28, Communautés de Communes, ARS, professions médicales et paramédicales...
Coût prévisionnel	-

### Proposition d'actions :

Faire le point sur l'âge des médecins présents sur le Pays et leur âge de retraite ou leur projet de départ. Etudier une action complémentaire du Pays par rapport à celle réalisée par les CdC. La réalisation d'un Contrat local de Santé pourrait permettre d'obtenir des aides pour recruter un chargé de mission.

### Les projets réalisés ou en cours sur le territoire :

- 2 créations de Maisons de Santé Pluridisciplinaire à Janville et Orgères-en-Beauce

### Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : Définition d'une politique locale de Santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un Contrat Local de Santé</li> <li>- Nb d'actions de prévention engagées</li> <li>- Nb de bénéficiaires des actions de préventions</li> </ul>	Enquête
Efficacité : Mise en réseau des professionnels et définition d'actions en faveur de la santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb de professionnels ayant participé à la mise en place du Contrat Local de Santé</li> <li>- Nb de rencontres organisées avec les professionnels (médicaux et paramédicaux)</li> </ul>	Comptage lors des réunions
Efficiences :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb d'actions engagées / nb de bénéficiaires et de professionnels impliqués</li> </ul>	Enquête / questionnaire

# Action n°11 : Renforcer les actions de soutien à la parentalité

DEFI 3 : RENFORCER LE LIEN SOCIAL A LA FAVEUR D'UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE

ORIENTATION STRATEGIQUE : SE DOTER D'UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DES NOUVELLES POPULATIONS

**Axe de travail : Accompagner les familles dans l'éducation et la co-éducation de leurs enfants**

## Contexte :

L'éducation des enfants est apparue comme une problématique nécessitant la mise en place d'une véritable politique d'accompagnement parental sur le territoire. Le rôle de la collectivité n'est pas de se substituer à celui des parents mais de les aider lorsque les situations deviennent difficiles en constituant un réseau d'écoute et d'appui permettant d'apporter des conseils et d'améliorer les conditions de vie familiale. Les actions devront être élaborées en partenariat avec les services de la CAF et du Conseil Général, ainsi qu'avec les acteurs locaux en lien avec cette problématique (écoles, médecins, assistantes maternelles, etc.). L'accompagnement des familles apparaît important dans le domaine de l'éducation des enfants, afin de prévenir l'évolution négative de situations familiales difficiles (délinquance, addictions...), mais également pour apporter un soutien aux parents isolés ou en manque de repères ou d'appuis pour l'éducation de leurs enfants.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le lien social</li> <li>- Renforcer la cohésion sociale et familiale</li> </ul>
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les relations parents/enfants et parents/ados</li> <li>- Créer des relais co-éducatifs (prévention la délinquance chez les jeunes...)</li> <li>- Rompre l'isolement de certaines familles et des jeunes (enfants, ados...)</li> <li>- Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants</li> <li>- Créer du lien intergénérationnel</li> <li>- Améliorer la connaissance de l'offre d'animations destinées aux jeunes</li> <li>- Mieux connaître les attentes et les besoins des jeunes.</li> <li>- Mettre en place des actions de sensibilisation des familles et des jeunes</li> <li>- Améliorer la communication sur les activités de loisirs existantes et sur l'accompagnement à la parentalité.</li> </ul>
Modalités de réalisation (Comment ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dresser un état des lieux de l'offre existante en matière d'accompagnement des familles (REAP, actions des associations...)</li> <li>- Identifier les problèmes récurrents rencontrés par les familles pour trouver des solutions (s'appuyer sur les structures sociales existantes : assistantes sociales, CCAS...)</li> <li>- Identifier les attentes/besoins des jeunes par le biais d'un questionnaire ou tout autre moyen permettant de recueillir les informations (s'appuyer sur les centres de loisirs, les maisons des jeunes...)</li> <li>- Proposer des animations/actions nouvelles destinées aux parents et aux jeunes, répondant aux attentes et besoins.</li> </ul>
Délais de réalisation	2015 – 2020
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce
Partenariat à développer	CG28 (services sociaux, PMI), DDCSPP (Cohésion Sociale et Jeunesse et Sport), CCAS, Communes, Communautés de Communes (Centre de loisirs, Maison des jeunes...), CAF, Associations d'entraide (Familles Rurales, UDAF, Secours Catholique, PEP28...)
Coût prévisionnel	Réalisé en interne

## Proposition d'actions :

Créer un groupe de travail. Voir si recrutement possible en lien avec celui sur le Contrat local de santé.

## Tableau d'évaluation :

Critères	Indicateurs	Méthode
Impact : amélioration du soutien à la parentalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb d'actions en faveur de la parentalité mises en place</li> <li>- Nb de familles ayant participé à des actions de sensibilisation-information</li> </ul>	Questionnaires aux organisateurs d'animations/formations, aux collectivités...
Efficacité : rompre l'isolement des familles et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux d'intégration des familles (participation aux activités proposées...)</li> </ul>	Questionnaires aux organisateurs d'animations/formations, aux collectivités...
Efficience :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens déployés / participation des familles et des jeunes</li> </ul>	

## Fiche action n°12 :

### Etudier l'opportunité d'un espace de vie sociale sur le pays de Beauce

DEFI 3 : RENFORCER NOTRE LIEN SOCIAL A LA FAVEUR D'UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE AUX SERVICES

ORIENTATION STRATEGIQUE : SE Doter d'une politique d'accueil et d'intégration des nouvelles populations

**Axe de travail : Accompagner les familles dans l'éducation des enfants**

Contexte : Lors de l'élaboration de son Agenda 21 local, le Pays de Beauce a relevé la nécessité de mettre en place des actions visant à renforcer le lien social et à favoriser une meilleure accessibilité de la population aux services. Au regard du fort développement démographique que subit le territoire depuis plusieurs années, il s'agit de poursuivre l'adaptation des services à la population, mais aussi leur coordination, pour mieux répondre à la problématique d'accueil de nouveaux habitants. Face aux pertes de repère des familles nouvellement installées en milieu rural, il s'agit de favoriser l'intégration de ces nouveaux arrivants et de les aider dans leur projet d'installation, en encourageant les rencontres avec les habitants plus anciens et les actions de solidarité. L'accompagnement des familles dans l'éducation des enfants est également apparu comme un besoin récurrent sur les communes du territoire. L'isolement de certains parents pourrait être rompu par la création d'un espace de vie sociale et par les actions de sensibilisations qui pourraient y être menées. En outre, il apparaît important d'offrir la possibilité aux habitants de créer des projets ensemble au regard de besoins qu'ils auraient préalablement identifiés ou d'idées pour animer la vie sociale du territoire.

Au regard de ces problématiques, le Pays a identifié la création d'un espace de vie sociale comme une réponse possible à ces enjeux. Cet outil permettrait de répondre aux objectifs de plusieurs actions inscrites au sein de l'Agenda 21 local.

Finalités de l'action (Pourquoi ?)	Approfondir la connaissance du territoire au regard des services et structures existantes
Attentes opérationnelles (Que veut-on faire ?)	Etudier l'opportunité de création d'un espace de vie sociale
Modalités de réalisation (Comment ?)	- Réalisation d'un diagnostic - Création d'un groupe de travail avec les acteurs locaux
Délais de réalisation (date début - date fin)	2015 – 2017
Maîtrise d'ouvrage	Syndicat du Pays de Beauce
Partenariat à développer	CAF28, CG28
Coût prévisionnel	Etude interne (coût du chargé de mission)

Proposition d'actions :

Réflexion à mener en partenariat avec la CAF 28 et le Conseil Général.

Tableau d'évaluation :

<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Méthode</b>
Impact : Meilleure connaissance de la vie sociale du territoire	Réalisation d'un diagnostic territorial permettant d'établir la problématique sociale du territoire	Rencontre avec les acteurs locaux Analyse de données
Efficacité : Appropriation de la problématique sociale par les acteurs locaux	Nombre d'acteurs impliqués dans la démarche d'étude	Comptage interne
Efficiences : Moyens mis en œuvre pour aboutir à la prise de décision sur le projet d'espace de vie social	Nombre de réunions/Temps nécessaire à la décision sur le projet d'espace de vie sociale	Comptage interne (nombre de réunions sur le projet/temps total)